

Le mercredi 23 mai 1928.

Le Comité permanent des Banques et du Commerce se réunit à onze heures du matin sous la présidence de M. Hay, président effectif.

Présents: MM. Bock, Casselman, Fafard, Harris, Hay, Ladner, Lang, McLean (*Melfort*), Matthews, Ryckman, Sanderson, Spencer, Steedsman, Stevens, Woodsworth.

ÉTUDE DE LA QUESTION DU PERFECTIONNEMENT DU RÉGIME BANCAIRE AU CANADA

Sur proposition de M. Woodsworth,—

Il est résolu que le procès-verbal des délibérations et des témoignages soumis à la Chambre le 3 mai avec le septième rapport du Comité, soit imprimé comme appendice aux Journaux de la Chambre, et que 750 exemplaires en anglais et 250 en français soient imprimés sous forme de livre bleu.

Le président annonce qu'il a reçu deux relevés de M. G. W. Hyndman, sous-ministre adjoint du ministère des Finances:

1. Exportations d'or du Canada, 1917 à 1928.
2. Etat mensuel des balances du commerce, avril 1916 à février 1928.

Sur proposition de M. Spencer,—

Il est résolu que les deux relevés de M. Hyndman soient compris dans l'appendice aux Journaux de la Chambre et dans la publication sous forme de livre bleu.

Le Bill N° 215 (Lettre P4 du Sénat), Loi pour constituer en corporation "The Canadian Commerce Insurance Company".

Le président donne lecture d'une lettre de M. Finlayson, le surintendant des Assurances, déclarant qu'il ne s'opposait aucunement à l'adoption de ce bill.

Le préambule est adopté.

Les articles 1 à 9 inclusivement sont adoptés.

Il est ordonné que le bill soit rapporté sans modification.

Le bill N° 314 (Lettre K7 du Sénat), Loi concernant "The Dominion Fire Insurance Company".

Le président donne lecture d'une lettre de M. Finlayson, surintendant des Assurances, déclarant qu'il ne s'opposait aucunement à l'adoption de ce bill.

Le préambule est adopté.

Les articles 1 à 4 inclusivement sont adoptés.

Il est ordonné que le bill soit rapporté sans modification.

Le comité s'ajourne jusqu'à convocation par le président.